



**Compte rendu du Conseil Communautaire du 15 Février 2011 à Issendolus**

**Présents :** Mme BERTHOUMIEU M., Mr LANDES J., Mmes LAFAGE F., CADIERGUES R., Mrs ANDURAND J., FROMENTEZE Y., MONTBERTRAND G., FAURE Ch., THEIL R., DESCARGUES L., Mme PRUDON M., Mrs CABRIDENS M., BAGREAUX R., Mme VERMANDE M. Ch., Mr COUDERC S., Mme JAMMES N., Mr DELLAC P., Mme BRUNET J., Mrs CABANE V., VIROLE J., TRUEL D., LEWICKI P., LAULAN P., Mmes GASQUET J., CAGNAC G., Mrs COURTOIS J., MARTINEZ P., ROUMEGOUS C., MAMOUL M., BOURGEOIS J.J., ERALES R., LABORIE J.M., GENOT M., Mme LANDES M., Mrs NAYRAC J.L., DESCARGUES Ch., DELMAS J.P., Mme BOUVY J., Mrs GRIFFOUL J.L., GOUTAL A., LABLANQUIE Cl., LACAZE J. Cl., LACARRIERE B., SERRES J. Ch., CAYREL P., CALMETTES S.

**Excusés :** GIMENO J., LABRUNIE N.

**Secrétaire de séance :** Mr COUDERC Serge

**1- Adoption compte-rendu du conseil communautaire du 03 Novembre 2010**

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité des membres présents.

**2- Présentation de Madame BELTRANDO Valérie, Directrice**

Madame V BELTRANDO a pris ses fonctions au 1<sup>er</sup> février 2011, ses missions principales seront le management, la coordination et l'organisation des services, la gestion des ressources humaines et l'aide à la décision de l'autorité territoriale.

**3- Election de 26 délégués au Syndicat Mixte du Pays de Figeac du Ségala au Lot Célé**

Suite à la prise de compétence SCOT et à l'adhésion au Syndicat Mixte du Pays de Figeac du Ségala au Lot Célé, la communauté de communes doit élire, conformément à l'article 6 de l'arrêté préfectoral du 2 février 2011 portant création du Syndicat mixte, 26 délégués titulaires et 26 délégués suppléants.

Monsieur le Président rappelle que le syndicat va se substituer à l'association de Pays, et donc reprendre l'ensemble des missions jusqu'alors assurées par l'association en plus de la mise en œuvre du SCOT.

Après discussion, les 26 sièges seront répartis de la manière suivante :

- Un représentant par commune, soit 19 sièges
- Le Président, soit 1 siège
- Les Vice-Présidents, à l'exception de Mr S Calmettes qui laisse sa place, soit 5 sièges
- Un représentant supplémentaire pour la commune d'Aynac, soit 1 siège

Les représentants proposés sont donc :

Communes	Titulaires	Suppléants
ALBIAC	BERTHOUMIEU Marie	LANDES Jérôme
ANGLARS	LAFAGE Françoise	DELFAU Jacqueline
AYNAC	ANDURAND Jacques	FROMENTEZE Yves
	MONBERTRAND Gilles	LACAZE Yves

Le BOURG	FAURE Christian	BLADOU Michel
	THEIL Raymond	MERLE Nadine
Le BOUYSSOU	PRUDON Micheline	DESCARGUES Laurent
CARDAILLAC	CABRIDENS Maurice	BAGREAUX Raymond
ESPEYROUX	COUDERC Serge	JAMMES Nadine
ISSENDOLUS	CABANES Vincent	DELLAC Patrick
LABATHUDE	VIROLE Jacques	AMADIEU Jean-Claude
	TRUEL Denis	BOURRET Jean-Marie
LACAPELLE-MARIVAL	LEWICKI Pascal	GASQUET Janine
	LAULAN Pierre	CAGNAC Ginette
LEYME	MARTINEZ Pierre	BOURGEOIS Jean-Jacques
	MAMOUL Michel	ERALES Robert
MOLIERES	LANDES Michèle	LABORIE Jean-Marie
RUDELLE	NAYRAC Jean-Luc	DELMAS Gérard
	DESCARGUES Christophe	JUREDIEU Jean-Marie
RUEYRES	DELMAS Jean-Pierre	BOUVY Jacqueline
SAINT-BRESSOU	GRIFFOUL Jean-Louis	LABRUNIE Nathalie
SAINTE-COLOMBE	LABARTHE Vincent	DESTRUEL Gilbert
	GOUTAL Alain	MOREAU Marie-Christine
SAINT-MAURICE	LABLANQUIE Claude	LACAZE Jean-Claude
THEMINES	LACARRIERE Bernard	SERRES Jean-Christophe
THEMINETTES	CAYREL Paul	CALMETTES Sébastien

L'élu référent pour le SCOT proposé comme titulaire est Vincent LABARTHE et son suppléant Jacques VIROLE.

Ces deux propositions sont votées à l'unanimité des membres présents.

#### **4 – Présentation de l'état d'avancement des études prospectives sur les fusions - débat**

Lors de sa dernière séance, le Conseil communautaire avait décidé de réaliser deux études financières de fusion sur deux périmètres différents :

1<sup>er</sup> périmètre : Communautés de Communes du Haut-Ségala – Vallée Causse – Causse Ségala Limargue

2<sup>ème</sup> périmètre : Communautés de Communes du Haut-Ségala – Figeac Communauté, Causse Ségala Limargue.

Compte tenu du positionnement des communautés de communes du Haut-Ségala et Vallée et Causse, l'étude sur le 1<sup>er</sup> périmètre ne sera pas réalisée pour le moment.

Concernant le 2<sup>ème</sup> périmètre, la réunion de lancement avec le bureau d'étude a eu lieu le 6 décembre 2010 et l'étude est en cours. Pour information, certaines communes de la Communauté de Communes Vallée Causse ainsi que quelques communes aveyronnaises ont fait part de leur souhait d'y participer.

Mr le Président informe l'assemblée des points suivants :

- notre Communauté de Communes ainsi que Figeac communauté n'ont pas obligation de fusion immédiatement contrairement aux communautés de Communes du Haut ségala et Vallée Causse
- notre coefficient d'intégration fiscal (CIF), s'établit à 0.58 en 2010, est supérieur à celui des autres Communautés de Communes du périmètre d'étude
- la DGF de la nouvelle collectivité sera calculée, la première année de fusion, en fonction du CIF le plus important ce qui nous permet d'être en position de force pour les négociations
- en cas de fusion la compétence voirie devrait être prise par la nouvelle communauté
- les trois points importants sur lesquels il faudra s'entendre sont les compétences, les moyens et la gouvernance
- le rendu de l'étude intègrera une analyse commune par commune des conséquences de la fusion.

Suite à ces informations un débat est lancé pendant lequel chacun a pu faire part à l'assemblée de son point de vue et de ses interrogations.

Un nouveau débat aura lieu après la remise de la première phase d'étude prévue fin mars/début avril. La position adoptée dans l'immédiat reste de profiter de notre situation favorable pour négocier.

### **5 – Mouvement, avancement de grade, régime indemnitaire du personnel**

Suite aux derniers mouvements et avancement de grade du personnel, le tableau des effectifs du personnel a été remis à jour au 1<sup>er</sup> février 2011, portant à 26 le nombre de salariés de la communauté dont 18 agents titulaires, 3 agents non-titulaires et 5 agents en CAE.

Le tableau des effectifs du personnel est validé à l'unanimité des membres présents.

Suite à la réforme de la catégorie B de la filière technique (décret n° 2010-1357 du 9 novembre 2010), et compte tenu de la disparition du grade de contrôleur de travaux en chef, Louis Tillet bénéficie d'une nomination au grade de Technicien Principal 1<sup>ère</sup> classe au 1<sup>er</sup> décembre 2010. De fait son Indice Majoré passe de 467 à 494 à cette date. Le régime indemnitaire est maintenu sur la base de celui de contrôleur de travaux en chef en attente d'un nouveau décret d'application.

Compte tenu des modalités de renouvellement des CAE dont Pôle emploi nous a fait part, il est proposé de :

- renouveler le CAE de Cédric ANDRIEU (Service SPANC) sur 12 mois à compter du 15 mars 2011. Ce renouvellement, qui permettrait de bénéficier d'une aide de 70% sur la base de 20h/semaine, est conditionné à l'engagement de la collectivité à recruter l'agent sur CDI à la fin du contrat CAE.
- renouveler le CAE de Mathieu GARCIA (Service Voirie/Déchets) sur 6 mois à compter du 1<sup>er</sup> Mai 2011. Ce renouvellement, qui permettrait de bénéficier d'une aide de 70% sur la base de 20h/semaine, est conditionné à l'engagement de la collectivité à recruter l'agent sur CDI à la fin du contrat CAE.

Ces 3 propositions sont votées à l'unanimité des membres présents.

### **6 – Remplacement de délégués communautaires**

Les communes d'Albiac et de Le Bouyssou ont transmis à la communauté de communes des délibérations, en date respective du 11 juin 2010 et 29 octobre 2010, faisant part du remplacement d'un délégué suppléant de leur commune à la communauté de communes. Ainsi :

- Pour la commune d'Albiac : LACARRIERE Marie-Louise est remplacée par ANDRIEU Maurice
- Pour la commune de Le Bouyssou : NOEL Françoise est remplacée par LAGARRIGUE André

Ces deux propositions sont votées à l'unanimité des membres présents.

## 7 – Délibérations Zone Artisanale pour la vente des terrains

Sur la zone d'activité, 4 lots restent à vendre dont 1 est dès à présent réservé et 3 lots ne sont pas encore réservés.

Suite à un courrier de Maître HERBET qui nous notifie un changement de régime fiscal pour les ventes à venir des lots de la zone artisanale de RIBAUDENQUE le conseil communautaire doit définir le prix de vente Hors et avec TVA, la communauté ayant désormais pour cette activité la qualité d'assujettie à la taxe sur la valeur ajoutée.

Il est donc proposé de maintenir inchangé le prix de vente des lots, fixé par les délibérations du 22 mai 2008 et du 3 novembre 2010 à 15€/m<sup>2</sup> hors TVA et de le porter à 15,98€ TVA incluse (la TVA n'étant calculée que sur la marge = prix de vente – prix et frais d'acquisition).

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

## 8- Redevances d'enlèvement des ordures ménagères 2011

Il est proposé de maintenir le niveau de tarification 2010 des redevances annuelles d'enlèvement des ordures ménagères et du tri sélectif pour l'année 2011. La tarification 2011 sera donc la suivante :

	Bac marrons en € par an	Bac verts en € par an	Taxe du SYDED appliquée sur les bacs verts
Institut Camille Miret de Leyme	1092	364	96
C.C.A.S. site de Leyme	1092	364	96
Collège Jean Monet à Lacapelle-Marival	809	405	96
Lycée Agricole « La Vinadie » Antenne de Lacapelle-Marival	809	405	96

Suite à la demande du Village Vacances « Le Lac Bleu » à Lacapelle-Marival pour la mise en place de bacs d'ordures ménagères et de tri sélectif, il convient d'établir une convention pour le ramassage et le traitement. Il est proposé d'appliquer pour leur REOM 2011 les mêmes tarifs que celui du CCAS de Leyme.

Ces deux propositions sont votées à l'unanimité des membres présents.

## 9- Loyer de l'Office de Tourisme communautaire du Pays de Lacapelle-Marival 2011

Monsieur Le Président rappelle que ce loyer est révisable chaque année en fonction de la variation de l'indice INSEE du coût de la construction du 2<sup>ème</sup> trimestre.

Le loyer 2011 sera donc de 357.40€ par mois (pour rappel le loyer 2010 était de 352.93€).

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

## 10 – Proposition d'une offre de financement pour le programme voirie 2010

Monsieur le Président propose de faire un emprunt de 480 000€ (Montant HT de l'investissement) sur 12 ans pour financer le programme voirie 2010.

3 organismes ont été sollicités : DEXIA, Le Crédit Agricole et la Caisse d'Epargne.

Il est proposé de retenir un prêt à taux fixe.

Monsieur le Président propose de retenir la première proposition du Crédit Agricole :

Organisme	Taux fixe	Durée	Trimestrialités	Commission d'engagement
Crédit Agricole	3.41%	12 ans	12 227	0,15% du montant total emprunté

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

## **11- Compte rendu des commissions**

### **S Calmettes, Commission collecte et traitement des déchets**

L'appel d'offre concernant l'aménagement des emplacements de bacs est en cours de préparation. Il nécessite d'avoir finalisé les regroupements d'emplacements en cours sur certaines communes, comme à Aynac.

Une réflexion est en cours sur les nouvelles perspectives de ramassage en vue de la fusion.

### **P Martinez, Commission action culturelle, équipements sportifs**

PER de Théminettes : La commission a été conviée à l'assemblée générale de l'association BAL qui est responsable de la gestion de la salle de concert et de la coordination de la programmation culturelle communautaire.

Monsieur P Cayrel présente le bilan des 8 derniers mois, avec une bonne fréquentation de la salle (environ 20 locations à des personnes/associations issues de tout le canton).

L'abonnement EDF va être modifié pour passer à une puissance inférieure, ce qui réduira le coût annuel de l'abonnement.

Il est proposé d'acheter du matériel pour assurer le bon fonctionnement de la salle : une auto laveuse (2 800€), un rideau de fond de scène (800€), divers petit matériel (400€) et d'aménager le parking et l'éclairage extérieur.

Pour le parking et le rideau la commune de Théminettes propose d'en financer la moitié. Pour l'auto laveuse, la commune demande qu'elle soit financée intégralement par la communauté de communes en contrepartie des heures de ménages effectuées par l'employé communal en 2010.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

### PER de Leyme :

La cyber base a été aménagée et le point visio-conférence est opérationnel.

La médiathèque s'installe doucement.

Une convention d'utilisation de fonctionnement du pôle multiculturel entre la CCCSL et l'ASL est en cours de réflexion.

### Piscine de Lacapelle-Marival:

Le bureau va étudier les propositions de travaux à réaliser en 2011.

### **J Virole, Commission voirie intercommunale, assainissement**

#### Programme Voirie 2011 :

La consultation pour le programme voirie 2011 est en cours. La remise des plis est prévue le 4 mars 2011. La CAO se réunira le 9 mars 2011. La tranche ferme représente 24,353km et la tranche conditionnelle 6,454 km.

J VIROLE propose de valider le programme présenté la dernière fois et d'autoriser le président à signer toutes les pièces relatives à cette consultation.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

Autres points :

- Un bureau d'étude a été consulté afin de faire le cahier des charges pour la réfection des ponts de Lacapelle-Marival, Espeyroux et Aynac.
- L'élagage est en cours. Si une commune souhaite avoir du broyat, elle doit contacter la CCCSL.
- Les fossés sont terminés sur la VCC 104 d'Anglars à Leyme.
- Les saignées sont terminées à Anglars, Espeyroux, Saint-Maurice, Labathude, Le Bourg, Sainte-Colombe et sont en cours sur Cardaillac. Le retard pris est dû à une panne de la niveleuse qui a été immobilisée 1.5 mois.
- Une équipe fait un passage avec de l'enrobé à froid sur toutes les communes.
- La réalisation de l'aire de lavage et de la dalle pour la cuve à gasoil en cours.

**C Faure, Commission santé, social, petite enfance**

Relais d'Accueil Petite Enfance (RAPE) :

Itinérance Leyme : Suite à l'ouverture en Décembre 2010, le premier bilan montre que sont principalement accueillies des assistantes maternelles et pas de parents: 3 assistantes maternelles, 4 enfants chacune

Itinérance Issendolus : Suite à l'ouverture en Janvier 2010, le premier bilan montre une mobilisation à la fois d'assistantes maternelles (2) et de parents (3).

**JL Nayrac, Commission tourisme, habitat, désenclavement numérique**

Chemins de randonnée : Tous les chemins ont été débroussaillés et balisés.

Circuits VTT : Les circuits VTT sur Issendolus, Leyme et Lacapelle sont balisés.

Taxe de séjour : La réflexion est engagée pour la mise en place d'une taxe de séjour sur la communauté de communes. Il est rappelé aux communes qu'elles doivent faire passer aux services de la communauté les informations sur les locations saisonnières de leur communes dès que possible, afin de pouvoir lancer des simulations sur une taxe de séjour au forfait ou au réel.

Petit patrimoine rural : Le livret réalisé par Fanny Plantier sera présenté à la commission le 8 mars 2011. Après édition, un livret sera offert à chaque commune.

Signalétique touristique : Le syndicat Mixte du Pays y travaille et a proposé plusieurs scénarios de maîtrise d'ouvrage qui devront être validés en Bureau du Pays.

Ciné étoiles sous les étoiles : les communes intéressées par une projection doivent se faire connaître auprès des services de la communauté.

ADSL : On note toujours quelques problèmes techniques. Le nombre de clients raccordés est de 247, l'objectif étant d'avoir 153 abonnés supplémentaires dans deux ans.

ERP/PAVE : La préparation du dossier de consultation en groupement de commandes est en cours et la commission accessibilité se réunira le 4 mars prochain pour le valider.

**P Lewicki, Commission développement économique**

L'entreprise ALTECH a été rencontrée, elle n'envisage plus de déménager. La consultation pour le rond-point de l'entrée de la ZA Ribaudenque va être lancée.

**12- Indemnités des élus**

Monsieur le Président rappelle que J. Virole perçoit 100% du régime indemnitaire et que les autres Vice-Présidents perçoivent jusqu'à présent 50% de l'indemnité maximum.

Il est proposé de revaloriser le régime indemnitaire des Vice-Présidents qui perçoivent 50% du régime indemnitaire maximum, et de le porter à 80% à compter du 1<sup>er</sup> mars 2011.

Cette proposition est votée à la majorité des membres présents (les vice-présidents s'abstiennent).

### **13- Informations diverses:**

#### **Avancement des projets en cours :**

##### Stade d'Anglars :

Le projet vient d'obtenir un avis favorable du SDIS et de la commission accessibilité. Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Coût total :	945 000€
Subvention Etat :	141 750€ soit 15%
Subvention Région :	141 750€ soit 15%
Subvention Département :	100 000€ soit 11%
Fond de concours Anglars :	50 000€ soit 5,29%
Autofinancement :	511 500€ soit 43.71%

Ce plan de financement est voté à l'unanimité des membres présents.

Suite à la consultation lancée pour la mission SPS le 22/01/2010 par la SEM LDA, la CAO propose de retenir l'APAVE pour un montant de 2 555 HT.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

##### Maison de la communauté de communes :

Montant prévisionnel des travaux	400 000€ HT (Hors Lot 0 Terrassement)
Honoraires :	55 080€ HT
Contrôle technique :	5 760€ HT
SPS :	2 574€ HT

Le DCE est prêt, Monsieur le Président propose de lancer la consultation et de suivre l'avis de la CAO pour retenir les entreprises.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

##### Décharge d'Aynac :

Monsieur le Président fait lecture du dernier courrier envoyé par la DREAL, nous mettant en demeure de réaliser les actions de mise en conformité relative à la cessation d'activités de la décharge d'AYNAC et nous demandant de fournir des éléments de réponse relatifs au point 3,5 et 6 de l'arrêté du 11 mars 2010 nous mettant en demeure. Ces points concernent la clôture du site, les garanties financières et le choix du scénario de réhabilitation suite aux études réalisées.

Il est proposé d'opter pour le scénario n°2 de l'étude complémentaire réalisée par le bureau d'étude sols et eaux environnement et de faire le nécessaire pour être en conformité avec l'arrêté du 11 mars 2010.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

##### Maison Pluri-professionnelle de santé :

Le projet souhaité par la Communauté de Communes à été présenté à l'ARS début février. Pour avancer il est nécessaire que 2 médecins signent le projet de santé. Il est proposé d'associer les médecins en exercice en tant que personnes ressources pour envisager d'autres hypothèses pour l'avenir comme par exemple l'intégration de médecins salariés. Il est également proposé de prendre contact avec le conseil de l'ordre des médecins du Lot pour connaître d'éventuels candidats intéressés par une installation dans le Lot.

La communauté de communes va :

- Envoyer un courrier aux 4 médecins de plus de 60 ans, leur demandant de préciser leurs intentions concernant les dates de départ à la retraite, et s'ils ont entrepris des démarches de remplacement.
- Ecrire au Conseil Départemental de l'ordre des médecins, pour avoir une vision de l'état du territoire et savoir si des installations sont prévues.
- Prendre contact avec Mr Boussaton, pour avoir des informations sur les centres de santé avec médecins salariés.
- Une fois les réponses obtenues, demander à certains docteurs s'il leur est possible d'affecter du temps médical pour porter le projet et l'écrire. On peut ainsi les valoriser comme personnes ressources, en contribution au projet pour le futur.

#### PIG Habitat :

Un PIG est en cours sur le territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2007. Sur la période du 1<sup>er</sup> juillet au 31 décembre 2010, 14 dossiers ont été financés représentant un montant de travaux de 191 971€ TTC et une aide publique d'environ 31% par dossier.

Après présentation de ce bilan, Monsieur Le Président propose de mettre en place un nouveau PIG propriétaires occupants pour 2011 en commun avec la Communauté de communes du Haut ségala et de maintenir le niveau d'aides apportées par la communauté de communes aux propriétaires.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

#### SPANC :

Les diagnostics des installations existantes sont :

- Terminés sur les communes de Sainte-Colombe, Labathude, Leyme, Molières, Lacapelle-Marival, Saint-Maurice, Thémines et Rueyres
- En cours à Rudelle
- Prévus en 2011 sur le Bourg et Albiac

Monsieur le président fait lecture du règlement du SPANC et propose de le mettre à jour.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

#### Compte rendu de la dernière réunion du Bureau :

La question de la prise de compétence sur les stades sera mise à l'ordre du jour du prochain Bureau.

#### Orientations budgétaires :

Ce sujet est reporté au prochain Conseil Communautaire faute d'éléments suffisamment précis sur les recettes 2011.

## **14- Questions diverses**

#### **Achat d'un ensemble modulaire :**

Suite à l'achat d'un modulaire SOLFAB pour un montant de 12 011,43€ TTC, il est proposé d'acheter le matériel nécessaire à son aménagement. L'ouverture d'un programme d'investissement est nécessaire avant le vote du budget 2011.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

#### **Signature de l'avenant N°5 a la convention avec le CDG46 concernant la dématérialisation des marchés publics :**

Cet avenant porte sur l'ajout d'une personne supplémentaire pour la participation aux journées de formations organisées par le CDG 46 sur la dématérialisation des marchés publics.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

**Renouvellement de la ligne de trésorerie pour la ZA Ribaudenque :**

Monsieur le Président propose de renouveler la ligne de trésorerie pour la zone d'activités jusqu'au 30 avril 2012.

Cette proposition est votée à l'unanimité des membres présents.

**Autres questions :**

Mr P Cayrel demande si pour l'hiver 2011 le local de la CCCSL sera bien mis à disposition des restos du cœur. Mr le Président lui répond qu'il ne sera pas disponible avant le déménagement dans les futurs locaux. La CCCSL essaiera de proposer une solution pour l'hiver 2011.

Mr C Lablanquie demande où en est le projet du gîte d'étape pour les marcheurs de St Jacques de Compostelle. Des travaux entrepris par un propriétaire privé sont en cours de réalisation en centre bourg de Lacapelle-Marival, les marcheurs ont également la possibilité d'aller au camping.

La séance est levée à 00h00

Le Président

Vincent LABARTHE